

*Mairie de Fontenay le Vicomte***DÉCISION DU MAIRE****AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRACIEUX DE LA SALLE POLYVALENTE « LES VIGNES » À L'ASSOCIATION L'ILE AUX ENFANTS**

N° 2024/13

Le Maire de Fontenay le Vicomte,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, modifiée par délibération du 19 juin 2020, portant délégations de pouvoirs au Maire et lui permettant notamment de décider de la conclusion de louage de choses n'excédant pas 12 ans ;

VU la convention pour la mise à disposition de la salle polyvalente « LES VIGNES » au profit de l'association L'ILE AUX ENFANTS, en date du 14 novembre 2022, pour l'année scolaire 2022-2023 ;

VU l'avenant n°1 du 19 septembre 2023 portant renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle Polyvalente « LES VIGNES » au profit de l'association L'ILE AUX ENFANTS pour l'année 2023-2024,

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la convention susvisée formulée par l'association L'ILE AUX ENFANTS pour l'année 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT que le renouvellement doit faire l'objet d'un avenant conformément à l'article 7 de la convention susvisée ;

DÉCIDE

Article 1 : De signer l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente « LES VIGNES », au profit de l'association L'ILE AUX ENFANTS, représentée par sa Présidente Madame LAURENT Laurence, dont le siège social est situé 3 rue de l'Abreuvoir à FONTENAY-LE-VICOMTE (91540), afin que cette association y pratique des activités pour la motricité des enfants, à compter du 2 septembre 2024 jusqu'au 5 juillet 2025.

Article 2 : De signer un Contrat d'Engagement Républicain des associations bénéficiant de subventions publiques conformément au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

Article 3 : L'association L'ILE AUX ENFANTS utilisera la salle polyvalente « LES VIGNES » tous les lundis et vendredis de 10h00 à 11h30.

Fait à Fontenay-le-Vicomte,

Le 20 septembre 2024



Le Maire

Valérie MICK RIVES